



LE CLUB DE TIR en PAYS COUSERANS à PRAT BONREPAUX ARIEGE

Vous invite à son concours interclubs « **CHALLENGE 9 PARA** »

SAMEDI 19 MAI de 09h00 à 17h00

et

DIMANCHE 20 MAI de 09h00 à 15h30

Un seul type d'épreuve « Vitesse Militaire » dédié UNIQUEMENT au calibre 9x19 à visées d'origine (*hausse combat ou réglable*)

1° Prix : Un Pistolet automatique 9mm Para (catégorie B)

2° Prix : Une carabine 22 LR Semi-Auto accepté au TAR (catégorie B)

3° Prix : Un Bon d'achat de 200 euro, pour munitions au choix chez « Comminges Armes »



EN COMPLEMENT DU CHALLENGE : UNE TOMBOLA EST ORGANISEE...

1°lot : Un Pistolet Semi-Auto 22lr (catégorie B) ISSC M22

2°lot : Un Couteau de chasse

3°lot : Un casque anti-bruit



Tirage de la tombola, le dimanche 20 MAI à 16h00

Les armes de catégories B et C seront à récupérer par les gagnants auprès de l'armurerie « Comminges Armes ».

Frais d'engagement uniquement licenciés FFT : 30 euro (+1 ticket de tombola).

La fiche d'inscription à compléter est en page 2, à raison d'une seule participation par tireur.

Les compétiteurs pourront acquérir des tickets de tombola supplémentaires aux prix de 5 euro

Restauration possible sur place (Grillades-Boissons)

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 5 MAI 2018
Le challenge sera annulé si moins de 60 participants
En raison de l'importance des lots



FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE
CONCOURS INTER CLUB « CHALLENGE 9 PARA »
Le Samedi 19 mai et Dimanche 20 mai 2018

Au CLUB « TIR en PAYS COUSERANS » A Prat Bonrepaux Ariège 09

Nom Prénom :

N° de licence :

Email :

Téléphone :

Adresse postale :

Club :

Accueil et inscription à partir de 8H30 avec café de bienvenue

SERIES CIBLES	SAMEDI 19 MAI 2018	DIMANCHE 20 MAI 2018
D1 09H00		
D2 09H50		
D3 10H40		
D4 11H30		
D5 14H00		
D6 14H50		
D7 15H40		////////////////////

Afin de faciliter le déroulement de ces journées amicales veuillez vous positionner sur un créneau horaire en cochant une des cases.

Merci de bien vouloir établir votre règlement par chèque, à l'ordre de « Tir en Pays Couserans » avant le 5 mai 2018, date limite de réception.

Compte tenu de la valeur des récompenses et lots, notre challenge ne pourra avoir lieu que si un minimum de 60 tireurs sont inscrits.

Dans le cas d'une annulation par manque d'inscriptions, vous serez avertis par mail à la date du 10 mai 2018 (dans ce cas, les engagements seront entièrement remboursés).

Adresse de réception chez la secrétaire adjointe :

Mme SAEZ Béatrice
Lieu-dit le Pont
Route d'Arbas
31160 CASTELBIAGUE

INFOS COMPLEMENTAIRES au 05.81.44.92.03 après 18h00.

Le président de l'association : M. Franck DEDIEU Tel. 06 87 28 38 69

Site internet www.tpcouserans.org

Tir en pays Couserans

Siège social – hôtel de ville - Services des sports

BP 110 – 09201 Saint-Girons Cedex